



L'APAL est une association loi 1901 ayant pour adhérents parents et amis du lycée (adhérents ou non à une autre fédération de parents d'élèves) soucieux de l'avenir des enfants et du bon fonctionnement de l'établissement.

Pour accompagner les élèves dans leur vie de lycéens, les parents peuvent faire entendre leur voix auprès de l'équipe éducative au sein du :

- **Conseil d'Administration** (environ 5 par an)
- **des Conseils de classe** (environ 60 classes)
- **des Conseils de Discipline** et autres Commissions du lycée.

Rendez-vous lundi 10 septembre
à partir de 18h00,
réfectoire du lycée !

L'APAL c'est aussi :

- * L'organisation de la matinée de l'orientation (en photo)
- * Le suivi des demandes de travaux
- * Le soutien aux projets de voyages
- * Le soutien au Comité de Vie Lycéenne (CVL)
- * La vigilance sur le remplacement des enseignants absents
- * La contribution à la rédaction du règlement intérieur du lycée



C'est le moment ou
jamais de revenir au
lycée et de fouler les
marches du réfectoire !

Devenez Parents
d'élèves !

APAL Joliot-Curie - Vie Associative
Hôtel de Ville - 26 rue Charles de Gaulle
77190 Dammarie-lès-Lys

Courriel : contact@apal-joliotcurie77190.fr

Bulletin d'adhésion 2018-2019

Nom - Prénom du parent :

* 1/ Nom - Prénom de l'enfant scolarisé au lycée :

Entrée en classe de :

* 2/ Nom - Prénom de l'enfant scolarisé au lycée :

Entrée en classe de :

Adresse postale :

Courriel

Téléphone :

* Cotisation : **10 € par famille** (chèque libellé à l'ordre de l'APAL Joliot-Curie)

Fait le :

Votre enfant fait son entrée ou poursuit ses études au Lycée Joliot-Curie de Dammarie-lès-lys

Cette année 2018-2019 le lycée accueille 1650 élèves venant de toute l'Ile de France, mais aussi de l'Yonne et du Loiret.

Il compte parmi son personnel: un Proviseur (M. Bouda), deux Proviseurs adjoints (M. Blondeau pour section GT et Mme D'Aboville pour section PRO), 150 enseignants et environ 80 personnels administratifs, de vie scolaire ou d'entretien.

L'association a besoin de tous pour assurer un bon suivi des conseils de classe, avoir un relais d'information dans chaque classe et pour partager les compétences (informatiques, juridiques, de communication, de gestion...) et les missions.

Chacun peut à sa mesure contribuer au bien vivre de l'établissement.

L'association se réunit a minima une fois avant chaque conseil d'administration afin de faire un bilan de la période écoulée, de rédiger les questions à remonter au conseil d'administration et de préparer les temps forts de l'année (suivi des conseils de classe, organisation du forum des métiers ou autre évènement ponctuel)

